

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 25 Février 1957

Dépensement de crédits
Exercice 1956

57024

L'an mil neuf cent cinquante sept le vingt cinq du mois de Février le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BRUSSET Max en session ordinaire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSEL, BARROT, COUNIL, LAURENT, GUILLAUD, BROTRBAU, BARRIERE, POUGET, DOMECQ, ETSCHEBER, BOURDEILLE, GRUSSENMEYER, PAPEAU, GUICHAOUA, NARTEAU, MELLE FOUCHE, MM. ROCHEDEREUX, CHAM BOULAN, DUFOUR.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil décide de voter les compléments de crédits ci-après indiqués :

Chap. I - Art. 2 - Salaire et indemn. des agents temporaires	complément de crédit de	200.000 frs
Chap. I - Art. 5 - Assurances sociales (contrib. patron.)	complément de crédit de	32.000 frs
Chap. I - Art. 9 - Cotisation patronale à la Caisse Départementale d'A.P.	complément de crédit de	26.379 frs
Chap. IV - Art. 1 - Participation de la Commune aux dépenses de la police d'Etat	complément de crédit de	3.005 frs
Chap. IV - Art. 2 - Police auxiliaire, salaires installations Dépenses diverses	complément de crédit de	3.995 frs
Chap. VIII - Art. 4 - Enlèvement des ordures ménagères	complément de crédit de	247.200 frs
Chap. IX - Art. 1 - Contingent communal pour la protection de la Santé Publique		140.106
Chapitre XII - Art. 3 - Nettoyage Public - Entretien, consommation équipe.	Complément de crédit de	171.096
Chapitre XV - Art. 1 - Salaire et indemn. du personnel de l'Abattoir :	complément de crédit de	6.200

Chap. XX - Art. 4 - Salaire du personnel des cantines scolaires complément de crédit de	185.500
Chap. XXI - Art. 3 - Chauffage et éclairage des classes complément de crédit de	109.590
Chap. XXI - Art. 2 - Achat de matériel et denrées pour les cantines scolaires complément crédit	1.950.584
Chap. XXV - Art. 1 - Inspection Médicale Scolaire (parti- cipation communale)	14.710
Chap. XXVI - Art. 2 - Part du Bureau d'Aide Sociale dans la taxe sur les spectacles	925.530
Chap. XXVI - Art. 3 - Participation de la ville dans le don d'un livret de Caisse d'Épargne aux nouveaux nés	3.500
Chap. XXVII - Art. 1 - Contingent communal dans les dépenses d'assistance publique complément de crédit	1.752.944
Chapitre XXIII - Art. 2 - Fêtes locales - Dépenses de la Muni- cipalité Complément de crédit	1.409
Chapitre XXX - Art. 7 - Primes à la construction complément de crédit de	85.000

AU TOTAL : 9.067.720

à prélever sur le crédit " Dépenses imprévues " ch. XXXI du budget 1956

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
ont signé au registre ^{no} 4. Les membres présents

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 19 Mars 1957
Le Sous-Préfet
Portal

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR COPIE CONFORME
Royan, le 22 Mars 1957
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,

